

## Registre des délibérations - Délibération n° 13 : 15/02/2018

### RECTIFICATIF DÉLIBÉRATION N° 12 DU 13/12/2017

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quinze février à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
- Représentants des Communes :
  - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Nicolas Koukas, Pierre Vétillard
  - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
  - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
  - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
  - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
  - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
  - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
  - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► **Avaient donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Cyril Juglaret  
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corine Chabaud  
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Roland Chassain  
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard  
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► **Étaient absents-excuses :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere  
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez  
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti  
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel  
 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan  
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohom, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence  
 Jacques Blondel, Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc de Camargue, Président du Conseil scientifique de la Réserve de biosphère de Camargue  
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue  
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue  
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	20	20

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	51

Date de convocation 18/12/2017 RC - 694/695
---

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/02/2018

Application agréée E-localite.com

Délibération n° 13 : 15/02/2018

RECTIFICATIF DÉLIBÉRATION N° 12 DU 13/12/2017

Les membres du Comité syndical ont validé l'indemnité de conseil allouée au comptable public le 13 décembre 2017.

Il convient de porter l'indemnité de confection des documents budgétaires à 45,73 Euros et non pas 43,75 Euros.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée valide cette rectification de l'indemnité de confection des documents budgétaires

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Mas du Pont de Rousty  
13200 ARLES  
Tél. 04 90 97 10 40  
Fax 04 90 97 12 07

Le Président,  
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 21 FEV. 2018  
Et de l'affichage effectué le 22 FEV. 2018



REÇU EN PREFECTURE

Le 21/02/2018

Application agréée E.Leclerc.com